



une norme nationale approuvée.

9.1.3 Le support doit être visiblement sec. Pour le béton et le béton modifié aux polymères, la teneur en humidité ne doit pas dépasser 6 % en poids lorsqu'elle est mesurée à l'aide de la méthode CM (carbure de calcium). Pour les substrats en anhydrite ou en magnésite, une teneur en humidité maximale de 0,8 % en poids est acceptable.

9.2. Préparation

9.2.1 La méthode recommandée pour la préparation de la surface est le sablage sous vide. D'autres méthodes telles que le grattage, le sablage ou le meulage peuvent être utilisées, mais elles sont généralement moins satisfaisantes.

9.3. Apprêt

9.3.1 Préparez l'apprêt en mélangeant soigneusement les deux composants du RINOL EP-P211 à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter la formation de bulles d'air. Une fois le mélange homogène, veuillez ajouter du sable de quartz sec dans un rapport de 1:1 et remélangez jusqu'à obtenir une dispersion uniforme. Appliquez le mélange à raison de 1,6 kg/m², en l'étalant uniformément sur la surface préparée à l'aide d'une spatule ou d'une truelle appropriée.

9.3.2 Saturez complètement l'apprêt humide avec du sable de quartz sec à un taux de consommation pouvant atteindre 2,5 kg/m², en fonction de la texture de surface requise.

9.3.3 Veiller à ce que la température d'application reste au moins 3 °C au-dessus du point de rosée pendant l'application et le durcissement.

9.4. Application de la couche intermédiaire

9.4.1 Préparer la couche intermédiaire en mélangeant soigneusement les deux composants du RINOL EP-L300 à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à éviter la formation de bulles d'air. Une fois le mélange homogène, veuillez ajouter du sable de quartz sec dans un rapport de 3:1 et mélanger à nouveau jusqu'à obtenir une dispersion uniforme. Appliquez le mélange à raison de 1,6 kg/m², en l'étalant uniformément sur la surface apprêtée à l'aide d'une spatule ou d'une truelle appropriée.

9.4.2 Saturer soigneusement la couche intermédiaire humide avec du sable de quartz sec à raison de 2,5 kg/m² maximum, en fonction de la texture de surface souhaitée.

9.4.3 Veiller à ce que la température d'application reste au moins 3 °C au-dessus du point de rosée pendant l'application et le durcissement.

9.5. Application de la couche de finition

9.5.1 Une fois que la couche intermédiaire a durci mais n'est pas encore complètement sèche (généralement 12 à 15 heures à 20 °C), veuillez retirer l'excédent de sable de quartz, poncer et aspirer soigneusement la surface.

9.5.2 Préparer la couche de finition en mélangeant les deux composants du RINOL EP-S600 à l'aide d'un mélangeur électrique, en veillant à ne pas incorporer d'air. Mélanger jusqu'à obtenir une consistance parfaitement homogène.

9.5.3 Application de RINOL EP-S600 Appliquez RINOL EP-S600 de manière uniforme à raison d'environ 0,6 kg/m² pour obtenir une finition antidérapante. Étalez le matériau de manière uniforme à l'aide d'une truelle dentée ou d'un rouleau approprié.

9.5.4 Maintenir une température minimale de 3 °C au-dessus du point de rosée pendant toute la durée de l'application et du durcissement.

9.5.5 La surface est praticable après 18 à 24 heures à 20 °C. La résistance mécanique totale est atteinte après 7 jours, et la résistance chimique complète est obtenue après 28 jours.

10. Clauses de spécification pour RINOL ALLROUNDER STR

Toutes les étapes d'application et de durcissement doivent être effectuées à des températures comprises entre 15 et 25 °C, avec une humidité relative inférieure à 80 %.

L'apprêt doit être du RINOL EP-P211, mélangé à raison de 1:1 avec du sable de quartz RINOL QS20 et appliqué à raison de 1600g/m².

Du sable de quartz sec (RINOL QS-20) doit être entièrement répandu sur l'apprêt humide.

La couche de nivellement doit être constituée de RINOL EP-L300 mélangé dans un rapport de 3:1 avec du sable de quartz sec RINOL QS-20. La couche d'égalisation est appliquée à raison de 1600g/m².

Du sable de quartz sec (RINOL QS-20) doit être entièrement répandu sur la couche de nivellement humide.

La couche de finition doit être du RINOL EP-S600, appliqué à raison de 600g/m².

11. Entretien

Le système RINOL ALLROUNDER STR est facile à entretenir et à nettoyer. Afin de garantir la longévité et les performances du système, il est essentiel de respecter les instructions d'entretien fournies. Cela peut inclure un nettoyage régulier à l'aide de produits adaptés pour éliminer la saleté et les résidus, une inspection périodique du sol pour détecter les signes d'usure et la réparation ou le remplacement des zones endommagées si nécessaire. Avec un entretien adéquat, le système RINOL ALLROUNDER STR peut fonctionner de manière fiable pendant de nombreuses années.

12. Sécurité

La sécurité est une priorité chez RCR Flooring Products Italia S.r.l. Nous fournissons des informations sur la sécurité et les précautions à prendre lors de l'application des systèmes RINOL. Cela peut inclure l'utilisation d'équipements de protection individuelle pendant l'application, une ventilation adéquate, la prévention de l'exposition aux produits chimiques et l'élimination appropriée des déchets de produits. Il est essentiel de respecter toutes les consignes de sécurité afin de garantir un environnement de travail sécurisé et de préserver l'intégrité des systèmes.

13. Mesures de santé et de sécurité

Veuillez consulter la dernière fiche de données de sécurité (FDS) valide pour les produits qui composent le système et les directives de l'industrie chimique relatives à la manipulation des matériaux de revêtement (M004/M023) pour obtenir des informations sur la manipulation des produits. Veuillez porter des vêtements de protection appropriés, tels que des gants et des lunettes de protection, pendant l'application.

Le contact de la peau avec des résines liquides peut entraîner des problèmes de santé et des allergies.

Une fois correctement durci, le produit ne présente aucun danger.

14. Service à la clientèle

Chez RCR Flooring Products Italia S.r.l., nous sommes fiers d'offrir un service à la clientèle exceptionnel. Notre équipe d'experts se tient à votre disposition pour répondre à vos questions, vous fournir des conseils techniques et vous aider à choisir les systèmes RINOL les mieux adaptés à vos besoins. Nous fournissons également des informations sur les applications afin de garantir que nos systèmes sont correctement installés et offrent des performances optimales.

15. Mentions légales

Les données techniques relatives aux produits et systèmes de la société ont été compilées avec le plus grand soin. Toutefois, les recommandations ou suggestions formulées concernant l'utilisation de ces produits sont faites sans garantie, car les conditions dans lesquelles ils sont utilisés échappent au contrôle de la société. Il incombe au client de déterminer si les produits sont adaptés à l'application envisagée et si les conditions d'utilisation sont appropriées pour le produit en question. Aucune responsabilité ne peut donc être engagée sur la base de la fiche technique du produit.

Veuillez noter que seule la dernière version de la fiche technique est valide et remplace toutes les versions précédentes. Les données techniques fournies sont des valeurs approximatives déterminées par nos soins et ne constituent pas une garantie des propriétés. Sous réserve d'erreurs d'impression, d'erreurs, d'erreurs de traduction et de modifications. Veuillez noter que les informations contenues dans les fiches techniques du système peuvent varier selon les langues/pays. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site Web à l'adresse www.rinol.com.

La fiche technique ne dispense pas l'utilisateur de réaliser ses propres essais d'application, si nécessaire, dans la mesure de ses capacités. Veuillez consulter le guide technique RINOL pour obtenir des informations sur les options de revêtement et des informations plus détaillées sur l'installation des produits RINOL.

16. Marquage CE

Les différents produits qui composent le système sont certifiés conformément à la norme DIN EN 13813 « Matériaux de chape et chapes de sol - Matériaux de chape - Propriétés et exigences » (janvier 2003) et à la norme EN 1504-2. Ces normes spécifient les exigences relatives aux mortiers de ragréage utilisés dans les constructions de sols intérieurs. Les revêtements et mastics à base de résine sont également couverts par ces normes. Les produits conformes aux normes mentionnées doivent porter le marquage CE.